

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 1 de 13

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

UFI: MY7G-N1WA-X00J-0U6R

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Fa. Bernd Kraft GmbH Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

e-mail: info@berndkraft.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

e-mail: produktsicherheit@berndkraft.de

Internet: www.berndkraft.de

Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

### Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Règlement (CE) nº 1272/2008

Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

### Règlement (CE) nº 1272/2008

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

chlorure de zinc

Mention Danger

d'avertissement:



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 2 de 13

### **Pictogrammes:**







### Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

### Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

# Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité	
	N° CE	l° CE N° Index N° REACH			
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)				
7646-85-7	chlorure de zinc			25 - < 30 %	
	231-592-0	030-003-00-2	01-2119472431-44		
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H335 H400 H410				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité		
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA				
7646-85-7	231-592-0	chlorure de zinc	25 - < 30 %		
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1100 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 5 - 100				

### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w ), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 3 de 13

### Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Appeler immédiatement un médecin.

### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires

Provoque des brûlures.

Toux

Dyspnée

Risque de lésions oculaires graves.

Collapsus circulatoire

Troubles du rythme cardiaque

Troubles gastro-intestinaux

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# 5.1. Moyens d'extinction

# Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

# Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Gaz d'acide chlorhydrique

fumée toxique d'oxyde de métaux

# 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

# Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 4 de 13

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### Remarques générales

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

#### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

### **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Assurer une aération suffisante.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 5 de 13

### Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Conserver dans un endroit frais.

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7646-85-7	Zinc (chlorure de, fumées)	-	1		VME (8 h)	

# Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation					
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur		
7646-85-7	646-85-7 chlorure de zinc					
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	1 mg/m³		
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	8,3 mg/kg p.c./jour		
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,25 mg/m³		
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	8,3 mg/kg p.c./jour		
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,83 mg/kg p.c./jour		

### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation				
Milieu environnemental Valeur					
7646-85-7	chlorure de zinc				
Eau douce		0,0206 mg/l			
Eau de mer		0,0061 mg/l			
Sédiment d'eau douce		117,8 mg/kg			
Sédiment marin		56,5 mg/kg			
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,1 mg/l			
Sol		35,6 mg/kg			

# 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 6 de 13

d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

# Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Masque de protection du visage lunettes à coques.

### Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

# Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement de protection résistant aux acides

### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

# Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: incolore

Odeur: Aucune donnée disponible Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité

solide/liquide:
 gaz:
 non applicable
 non applicable
Limite inférieure d'explosivité:
 Aucune donnée disponible



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 7 de 13

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Point d'éclair: X

Température d'auto-inflammation:

Température de décomposition:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

pH-Valeur: 4

Viscosité cinématique:

Hydrosolubilité:

Aucune donnée disponible
facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

La vitesse de dissolution: Aucune donnée disponible Coefficient de partage n-octanol/eau: Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible La stabilité de la dispersion: Aucune donnée disponible Pression de vapeur: Pression de vapeur: Aucune donnée disponible Densité: 1,3522 g/cm<sup>3</sup> Densité relative: Aucune donnée disponible Densité apparente: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Densité de vapeur relative: Caractéristiques des particules:

### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Áucune donnée disponible
Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides:

Aucune donnée disponible
Point de sublimation:

Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique:

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

### Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

# 10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Vive réaction avec:



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 8 de 13

Comburant, fortes Sodium (Na)

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

### 10.5. Matières incompatibles

Métaux

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).

Oedème pulmonaire

irritations des muqueuses

Effet inhalatif: lésion des voies respiratoires. Effet inhalatif: lésion des voies respiratoires.

### ETAmél calculé

ATE (orale) 2000,0 mg/kg

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode	
7646-85-7	chlorure de zinc					
	orale	DL50 1100 mg/kg		Vet Hum Toxicol. 30(3): 224-228 (1988)	OECD Guideline 401	
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (1999)	OECD Guideline 402	

### Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Risque de lésions oculaires graves.

# Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (chlorure de zinc)

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données disponibles pour le mélange.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 9 de 13

### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

### Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

### Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données disponibles pour le mélange.

### **Autres informations**

Pas de données disponibles pour le mélange.

### Information supplémentaire

Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires

Provoque des brûlures.

Toux

Dyspnée

Risque de lésions oculaires graves.

Collapsus circulatoire

Troubles du rythme cardiaque

Troubles gastro-intestinaux

Risque de lésions oculaires graves.

Collapsus circulatoire

Troubles du rythme cardiaque

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1. Toxicité

Pas de données disponibles pour le mélange.

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
7646-85-7	chlorure de zinc						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,439	96 h	Cottus bairdii	Environm; Toxic; & Chemistry, vol 24, nr	lab-designed dose-response test
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1,22	48 h	Daphnia magna	Publication (1995)	other: US EPA/600/4-85/01 3: methods for
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,172	30 d	Cottus bairdi	Environm. Tox & Chem. Vol 24, Nr 6, 1515	lab-designed dose-response test
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	1,071	16 d	Macrocystis pyrifera	Mar Environ Res 26(2):113-134 (1988)	16-d and 2-d toxicity test to early life
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,031	50 d	Daphnia magna	Aquatic Toxicologhy 12,273-290 (1988)	chronic tests were performed for an exte
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50	5,2 mg/l)	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewag	Water research volume 17, nr10, 1363-136	OECD Guideline 209

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 10 de 13

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### **FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
7646-85-7	chlorure de zinc	96,05	Danio rerio	Chemosphere 128:125-

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Pas de données disponibles pour le mélange.

# 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.7. Autres effets néfastes

Éviter une introduction dans l'environnement.

Effet nocif par modification du pH.

Forme des mélanges corrosifs avec l'eau malgré la dilution.

### Information supplémentaire

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

### Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

# L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 184	1840
-----------------------------------	------

d'identification:

14.2. Désignation officielle de CHLORURE DE ZINC EN SOLUTION

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш Étiquettes: 8 Code de classement: C<sub>1</sub> Quantité limitée (LQ): 5 L Quantité exceptée: E1 Catégorie de transport: 3 Nº danger: 80 Code de restriction concernant les Ε

tunnels:



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 11 de 13

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1840

d'identification:

14.2. Désignation officielle de CHLORURE DE ZINC EN SOLUTION

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:8Code de classement:C1Quantité limitée (LQ):5 LQuantité exceptée:E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1840

d'identification:

14.2. Désignation officielle de ZINC CHLORIDE SOLUTION

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:8Marine pollutant:PDispositions spéciales:223Quantité limitée (LQ):5 LQuantité exceptée:E1EmS:F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1840

d'identification:

14.2. Désignation officielle de ZINC CHLORIDE SOLUTION

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:8Dispositions spéciales:A3 A803Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):1 LPassenger LQ:Y841Quantité exceptée:E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Oui

L'ENVIRONNEMENT:

Matières dangereuses: zinc chloride

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 12 de 13

### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75
Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

E1 Danger pour l'environnement aquatique

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les

femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9.

### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

# Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
------	---------------------------

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Zinc (chlorure de), solution à 35 % extra-pur

Date de révision: 01.12.2022 Code du produit: 16702 Page 13 de 13

opérateurs.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)